

Le mensonge a mauvaise réputation

Nicolas Journet

Philosophes et moralistes ont le mensonge dans le collimateur depuis bien longtemps. De Platon à Sissela Bok, en passant par saint Augustin et Emmanuel Kant, une tradition idéaliste voudrait qu'en toute circonstance, le mensonge, qu'il soit égoïste ou altruiste, soit une mauvaise action. Il y a pourtant différentes manières de mentir : par omission ou par assertion. On a tendance à condamner sans appel la seconde, mais la première peut être tout aussi grave, car un seul détail dissimulé peut avoir des conséquences tragiques. Les deux sont donc néfastes. Cependant, on voit bien que les motifs peuvent varier : celui de nuire, celui de tirer un profit, celui de se protéger, mais aussi celui de servir une cause ou de ménager une personne. Thomas d'Aquin ajoutait qu'il existe aussi un « mensonge joyeux », c'est-à-dire seulement destiné à faire rire. Il y a aurait donc des mensonges bienfaisants. Oui, mais le moyen est mauvais : il est toujours fondé sur l'intention de tromper autrui. Enfin, le mensonge engage la responsabilité de celui qui le profère, car ce n'est pas une erreur, mais un acte volontaire : le menteur connaît la vérité et décide de la dissimuler. Tout cela mène à une seule et unique conviction, d'ailleurs largement partagée, que le mensonge est un acte profondément immoral.

De l'intraitable Kant au plus rusé Thomas d'Aquin

Une mauvaise action, certes, et pourtant incontournable : sans un peu de mauvaise foi, la politesse disparaîtrait demain, et avec elle la vie sociale. On imagine, avec Claudine Biland, ce que serait de passer une journée à dire tout ce que nous pensons à tout le monde : « *Tu es moche aujourd'hui* », « *ton projet est nul* », etc. Nous nous

retrouverions vite seuls au monde. Pire : il est des cas où la franchise mène droit au crime. L'exemple classique est celui de la personne qui, poursuivie par un agresseur, se réfugie chez moi. Dois-je, sous prétexte que mentir est une faute, la livrer à son bourreau ? Certainement pas, mais il y a eu des moralistes pour le regretter.

Gloria Origgi, dans un lumineux article, a éclairé les moments clés de ces débats (1). Platon défendait, contre les sophistes, l'opinion que tout mensonge, étant une trahison du langage, restait toujours condamnable. Saint Augustin affirmait que nous étions « *dans l'obligation absolue de ne jamais mentir* », car il en va de notre salut éternel. Kant, pour des raisons différentes, mais impératives, a décrété que la sincérité était un devoir envers soi-même en toutes circonstances. Il écrit donc : « *La véracité dans les déclarations que l'on ne peut éviter est le devoir formel de l'homme envers chacun, quelque grave inconvénient qu'il en puisse résulter pour lui ou pour un autre.* » On ne peut pas faire plus rigide. La philosophe américaine S. Bok refusait elle aussi le mensonge quel qu'il soit, car il sape la confiance et procède toujours d'une intention d'abuser autrui (2). Voilà pour les condamnations, qui peuvent ce que peuvent les principes : affirmer un idéal que la réalité se charge de contredire aussi souvent que possible.

Par réalisme, donc, certains penseurs, parfois les mêmes, se sont préoccupés de ménager une place acceptable au mensonge. Thomas d'Aquin, par exemple, bien qu'il le condamnât fermement, conseille, en cas d'injustice ou de danger grave, d'avoir recours à la ruse du langage. À une question embarrassante, on répondra par une question, ou par un propos qui n'est ni vrai ni faux. Dans l'exemple cité plus haut, il suffirait donc, pour se tirer d'affaire avec le ciel ou avec les principes, de répondre à l'agresseur que la victime n'est « *pas très loin* ». On doute cependant que, sur un plan pratique, l'affaire en reste là.

Tout est un peu mensonge

Plus franchement, Benjamin Constant est célèbre pour avoir réfuté la thèse de Kant (3). Ainsi, il écrivait : « *Le principe moral que dire la vérité est un devoir, s'il était pris de manière absolue et isolée, rendrait toute société impossible.* » À contre-pied des censeurs qui attribuent au mensonge la ruine de l'être humain et de la morale, B. Constant y voit une condition fondamentale de la vie en société. Et l'on comprend bien ce qu'il veut dire : que serait une armée dont les soldats devraient dire la vérité à l'ennemi ? Que serait un diplomate qui ne pourrait jamais rien dissimuler de ce qu'il sait ? Un commerçant qui n'aurait droit à aucune sorte de confidentialité ? Reste à fixer la limite du bien et du mal. La solution de B. Constant est moderne et pragmatique : « *Dire la vérité n'est (...) un devoir qu'envers ceux qui ont droit à la vérité. Or nul homme n'a droit à la vérité qui nuit à autrui.* » C'est simple, mais loin de résoudre la majorité des dilemmes. Exemple : dois-je dire la vérité à la femme d'un ami dont je sais que ce dernier la trompe ? *A priori*, elle la mérite, mais cette révélation pourrait pousser cette femme au crime, ou en tout cas ruiner le couple. Comment savoir qui a droit à la vérité et quand ? Dans un même souci de réalisme, S. Bok a proposé une autre méthode pour faire la part du mensonge acceptable : d'abord bien réfléchir en son âme et conscience, puis consulter quelques avis fiables avant de mentir... Pas vraiment praticable.

Enfin, on peut aussi, comme Friedrich Nietzsche, envoyer tout promener : la vérité, le mensonge et la morale qui va avec. Comme le rappelle Marie-France Hazebroucq (4), le philosophe prussien est connu pour avoir contesté la présence d'une vérité dans le discours. Le langage n'est que métaphore, et les métaphores trahissent toujours le réel. Donc, selon lui, « *les vérités sont les illusions dont on a oublié qu'elles le sont* », et, de surcroît, « *être véridique, cela signifie employer les métaphores usuelles ; donc, en termes de morale, nous avons entendu parler de l'obligation de mentir selon une convention ferme, de mentir grégairement dans un style contraignant pour tous* » (5). Si la vérité ne peut pas vraiment être dite, tout est un peu mensonge, et nous sommes d'ailleurs obligés de mentir. L'intention de tromper importe peu. L'acte en lui-même n'est ni moral ni immoral : ce sont ses conséquences, si elles sont néfastes, qui le rendent

condamnable. Pas toujours facile à anticiper...

Cette conception fuyante de la vérité nous rapproche de la notion de « baratin » analysée par le philosophe Harry Frankfurt, dans son petit opuscule *De l'art de dire des conneries* (2006). Les « conneries » (*bullshit* en anglais) sont ces propos souvent distillés par des personnages publics, des porte-parole, des *story-tellers*, des politiques. Afin de ne pas être pris en défaut, ils énoncent des généralités invérifiables : « *La situation économique s'améliore* » (en quoi ?), « *le changement est inéluctable* » (lequel ?), « *l'avenir qui nous menace* », etc. Selon H. Frankfurt, le baratineur est simplement indifférent au fait qu'il existe une vérité et que l'on attend de lui qu'il la dise. Cette posture, que l'on peut trouver aussi dans l'ironie ou la provocation, échappe au stigmate du mensonge. Comme pour la publicité ou la communication institutionnelle, on accepte que cela fasse partie du jeu. Or, remarque G. Origgi, la tolérance dont nous faisons preuve à l'égard de cet entre-deux est grave : c'est un déni de responsabilité, car le menteur, lui, assume qu'il existe une vérité. Selon H. Frankfurt, « *un monde de mensonges responsables est peut-être plus sûr qu'un monde de conneries irresponsables, où personne ne se donne la peine de mesurer ses actes de parole trompeurs à leurs conséquences* ». Pour faire bonne mesure, H. Frankfurt ajoute que la perte d'intérêt pour la vérité s'accompagne, à l'époque contemporaine, d'une passion pour la sincérité, c'est-à-dire pour l'expression de soi-même et de sa propre nature au détriment d'une réalité partagée. Or, écrit-il, « *notre nature insaisissable, pour ne pas dire chimérique, est beaucoup moins stable que celle des autres choses. La sincérité, par conséquent, c'est du baratin.* » La sincérité, pire que le mensonge ?

SCIENCES HUMAINES – Février 2014